

16 NOVEMBRE 2000. - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 avril 1999 affectant des moyens financiers au " Fonds social pour la Promotion de l'Emploi dans les Entreprises de Travail adapté ". - **Errata**

MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

L'arrêté susmentionné, publié dans le Moniteur belge du 5 décembre 2000, à la page 40722, doit être daté du 16 novembre 2000 au lieu du 8 novembre 2000.

Le onzième alinéa du préambule doit se lire comme suit : " Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 8 novembre 2000; ".

[retour au sommaire](#)

[retour au sommaire pour non-voyants](#)